

# **Protocole / Protokoll**

- 1. Bienvenue / Begrüssung**
- 2. Hommage aux défunts / Ehrung der Verstorbenen**
- 3. Contrôle des présences / Präsenzkontrolle**
- 4. Nomination des scrutateurs / Wahl der Stimmzähler**
- 5. Protocole de l'AG du 30.10.2010 à Martigny-Bourg  
Protokoll der GV vom 30.10.2010 in Martigny-Bourg**
- 6. Rapports / Jahresberichte**
  - 6.1. du Président / des Präsidenten
  - 6.2. de la Commission Musicale / der Musikkommission
  - 6.3. du Service des Vétérans / des Veteranen-Chefs
  - 6.4. Approbation et décharge / Genehmigung und Entlastung
- 7. Lecture des comptes 2010/2011 / Kassabericht 2010/2011**
  - 7.1. Rapport des vérificateurs / Revisorenbericht
  - 7.2. Approbation et décharge / Genehmigung und Entlastung
- 8. Finances 2011/2012 / Finanzen 2011/2012**
  - 8.1. Cotisations / Jahresbeiträge
  - 8.2. Budget / Budget
- 9. Admission - Démission / Eintritte - Austritte**
- 10. Fête cantonale 2014 / Kantonalmusikfest 2014**
- 11. Attribution du lieu de l'AG 2012 (27.10.2012)  
Bestimmung des nächsten Tagungsortes der GV 2012 (27.10.2012)**
- 12. Divers / Verschiedenes**

## 1. BIENVENUE

Avec quelques minutes de retard, notre Président Jean-Maurice Delasoie ouvre la 134<sup>ème</sup> assemblée générale de l'ACMV, qui selon l'article 13 des statuts, a été convoquée dans les délais.

Il débute dans la langue de Goethe, en précisant d'emblée, qu'il n'a pas le talent des langues comme son prédécesseur. Donc pour la bonne compréhension de tous il poursuit en français.

Notre membre du comité, David Naselli, se charge de la traduction en allemand.

Comme d'habitude, nos débats sont entièrement enregistrés.

Avant de débiter l'ordre du jour, le Président salue cordialement tous les invités qui nous honorent de leur présence et assistent à nos délibérations, à savoir Mesdames et Messieurs :

Josef ZINNER	Président d'honneur de l'ACMV et de l'ASM, parrain de la bannière
André RHONER	Président d'honneur de l'ACMV et membre du comité de l'ASM
Georges ROTEN	Président d'honneur de l'ACMV
Francine AMSTUTZ	Membre de la direction de l'ASM
Felix RUPPEN	1 <sup>er</sup> Vice-président du Grand-Conseil
Marcelle MONNET-TERRETTAZ	2 <sup>ème</sup> Vice-présidente du Grand-Conseil
Alain BASSANG	Vice-président de la SCMB
Philippe GARBANI	Président de la FJM
Pierre-Alain GAUCHAT	Vice-président de la FJM
Jean-Claude SOZZANI	Représentant de l'ARDM
Daniel AMBORD	Vice-président d'honneur de l'ACMV
André FRELY	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Edy NEISSIER	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Albin WILLISCH	Président de l'OMV
Grégoire BARRAS	Président de la Fédération de Sierre et Loèche
Aloys MAILLARD	Vice-président de la Fédération du Bas-Valais FMBV
Jean-Pierre METTAZ	Président de la Fédération des Fanfares DC du Centre FFDCC
Anton MOOSER	Président de la Fédération du district de Viège
Guido PELLANDA	Président de la Fédération du district de Brigue
Yves REUSE	Président de la Fédération Radicale Démocratique du Centre FRDC
Georg HEINZEN	Président de la Commission musicale de l'OMV
Philippe BREGY	Député
Rosemarie ZURWERRA	Inspectrice scolaire Service de l'enseignement
Hermann FUX	Représentant de la délégation valaisanne de la Loterie Romande
Alain NICATY	Bière du Boxer SA
François MABILLARD	M'Habit, Sion
Amin KIECHLER	Président de l'Amicale des Tambours et Trp militaires du Ht-VS
Aldo WERLEN	Centre de compétence de la musique militaire, Aarau
Pierre-Eddy SPAGNOLY	Président de l'Amicale des vétérans du Valais romand AVMVR
Elisabeth RHONER	Marraine de la bannière
Robert RUFF	Banneret

La présidente, Mme Charlotte SALZMANN, le directeur M. Amadé SCHNYDER, les musiciennes et les musiciens de la société BELALP de Naters.

Les membres de la commission musicale de l'ACMV.

Différentes personnalités, par contre, se sont excusées :

Valentin BISCHOFF	Président de l'ASM
Blaise HÉRITIER	Président de la CM de l'ASM
Claude ROCH	Conseiller d'Etat
Jean-Albert FERREZ	Président du Grand-Conseil
François-Xavier DELACOSTE	Directeur du conservatoire cantonal
Xavier KÖNIG	Président de la SCMF
Éric KUNZ	Président de l'ACMG
Philippe SCHORI	Président de l'ACMN
Rudolf STUDER	Président de l'Association suisse des musiques de jeunes
Laurent BOVIER	Président de la Fédération des sociétés de chant du Valais
Ambroise BRIGUET	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Marcel FILLIEZ	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Peter PFAMMATTER	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Herbert DIRREN	Membre d'honneur de l'ACMV
Géo-Pierre MOREN	Membre d'honneur de l'ACMV
Karl SALZGEBER	Membre d'honneur de l'ACMV
Wilhelm SCHNYDER	Membre d'honneur de l'ACMV
Serge SIERRO	Membre d'honneur de l'ACMV
Thomas LEHNER	Président de la Fédération du district de Rarogne occidental
Bruno ZENHÄUSERN	Directeur de l'AMO
Murielle CONSTANTIN	Déléguée à la culture
Diego CLAUSEN	Député
Bernhard FRABETTI	Député
Franz RUPPEN	Député
Jean-Maurice FAVRE	Président de la délégation valaisanne de la Loterie romande et Assurance Helvétia
Michel CHARBONNET	Aproz Sources Minérales SA
Almir JACQUIER	Migros Valais
Frédéric BELTRANDO	Provins Valais
Fabrice REUSE	Centre de compétence de la musique militaire, Aarau
Jérémie REY	Président de l'amicale des tambours et Trp militaires du VS romand
Gilbert Briand	Ancien membre du comité de l'ACMV
Pierre Frey	Ancien membre du comité de l'ACMV
Erwin TSCHOPP	Ancien membre du comité de l'ACMV
Charly TERRETTAZ	Ancien membre de la CM de l'ACMV
Ronald FAVRE	Magazine Nuance

Un salut amical est adressé à la presse écrite, à la radio et à la télévision du canton. Nous les remercions pour la fructueuse collaboration et la place réservée au sein de leurs publications ou émissions à nos activités ou à celles de nos sociétés.

## 2. HOMMAGE AUX DÉFUNTS

Avant de passer au point 2 de l'ordre du jour notre Président se fait un plaisir de relever la présence du Président de la commune de Naters, M. Manfred HOLZER. Il lui cède volontiers la parole.

*Naters est un village avec une longue tradition. Historiquement, la première mention du nom de Naters remonte à 1018. Différents bâtiments témoignent de cette longue histoire, entre autres la tour de l'église et la cure qui remontent au XXIIe siècle. Au fil des siècles, la commune s'est fortement développée démographiquement, atteignant aujourd'hui 8'313 habitants. En dépit de cette importante croissance, Naters a conservé un caractère villageois, ceci grâce au maintien d'une importante vie associative, la commune comptant plus de cent sociétés et fédérations. Topographiquement, Naters se distingue comme la commune de Suisse ayant la différence d'altitude la plus importante entre son point le plus bas (650m) et son point culminant (4'195m), au sommet de l'Aletschhorn. La région du glacier d'Aletsch (Alpes suisses Jungfrau-Aletsch) est d'ailleurs inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco.*

*Les montagnes de Naters représentent un riche environnement naturel utilisé et façonné par l'homme qui, du point de vue de la protection de la nature et du paysage, mais aussi de celui du tourisme, est digne d'être valorisé et conservé. Le domaine skiable de Belalp offre environ 60km de pistes, avec une altitude maximale de 3'112m. Le tourisme est d'ailleurs un secteur important de notre économie et regroupe de nombreuses places de travail. Plus d'un cinquième des entreprises de Naters dépendent directement du tourisme. Malgré tout, environ deux tiers des personnes résidentes actives professionnellement travaillent en dehors de la commune. La structure économique de Naters est avant tout composée de petites et moyennes entreprises.*

*En automne 2010, les citoyens de Naters ont approuvé deux projets porteurs d'avenir : la fusion en une commune dénommée Naters des communes de Birgisch, Mund et Naters (entrée en vigueur en janvier 2013) ainsi qu'un paquet touristique. Le projet de village de vacances REKA à Blatten donnera une impulsion forte à la station Blatten-Belalp, avec d'importants investissements en infrastructures prévus qui permettront notamment d'améliorer la compétitivité de cette destination touristique. D'autres projets sont en cours à Naters (quartier multifonctionnel Aletsch Campus, centre d'information UNESCO, etc.) qui accroîtront substantiellement l'attractivité de la commune. Avec ces quelques informations, j'espère vous avoir donné une meilleure vision de notre commune.*

Notre Président remercie M. Manfred HOLZER pour la présentation soignée et très détaillée de sa commune, de son grand village. Il le remercie pour la mise à disposition de ces magnifiques locaux pour notre rencontre annuelle et pour l'apéro qui suivra.

Le Président, en ce jour de retrouvailles, nous demande d'avoir une pensée pour les nombreux amis musiciens qui nous ont quittés depuis octobre 2010. Ses meilleures pensées vont aux familles en deuil.

L'ensemble des « bois » de la Belalp, sous la direction d'Amadé SCHNYDER, nous plonge dans cette cérémonie du souvenir. Hans Seeberger, avec des textes très émouvants, rend hommage aux défunts musiciens et à tous nos proches disparus. Ensuite, il donne lecture, selon les annonces des sociétés, de tous les disparus.

L'assemblée se lève et l'ensemble musical de la Belalp nous interprète une mélodie qui nous invite au recueillement.

Notre Président remercie Hans SEEBERGER et l'assemblée pour cet intense moment du souvenir.

## 3. CONTRÔLE DES PRÉSENCES

Les derniers délégués ayant enfin trouvé le centre scolaire « Bammata », il est temps de vous révéler la fréquentation de notre assemblée.

Le contrôle des présences fait ressortir la participation suivante :

- Sociétés présentes : 125 – représentées par 217 délégués
- Sociétés excusées : 4
- Sociétés absentes : 22

Ainsi 26 sociétés se verront amendées, selon l'article 14 de nos statuts et selon le tarif adopté lors de l'AG 2004 (CHF 200.-).

Le président rappelle que les délégués peuvent encore s'annoncer, à la fin de nos délibérations, pour le repas de midi.

Avant de poursuivre l'ordre du jour, le Président rappelle que le vote par bulletin secret peut être demandé, soit par le comité, soit par le quart (1/4) des délégués présents, conformément à l'article 16 – ch. 2 des statuts.

Cette possibilité n'est pas souhaitée par le comité ni par l'assemblée, à l'unanimité, qui le fait savoir par main levée.

Toutes les décisions de ce jour seront avalisées par main levée.

Avant de passer au point 4, le Président tient, au nom du comité de l'ACMV et de toutes les personnes présentes, à souhaiter un joyeux anniversaire à son président d'honneur Joseph ZINNER qui fête aujourd'hui ses 75 ans ! Un petit cadeau bien valaisan lui est remis par notre Président.

#### **4. NOMINATION DES SCRUTATEURS**

Notre traducteur, David NASELLI, nous propose les 2 personnes suivantes :

Partie de droite : René CARTHOBLAZ

Partie de gauche : Dario PLACHY

Ces deux scrutateurs sont nommés à l'unanimité, par main levée !

#### **5. PROTOCOLE DE L'AG DU 30.10.2010 à MARTIGNY-BOURG**

Ce document vous est parvenu avec la convocation à l'AG et était accessible, depuis janvier, sur notre site internet. Vous avez donc pu le parcourir, à votre aise, de long en large.

Le Président, comme il se doit, ouvre la discussion à son sujet. Aucun signe n'émane de l'assemblée.

Il soumet donc, au vote, le protocole de l'AG 2010. Celui est accepté à main levée, à l'unanimité, et décharge est donc donnée à son auteur, Léo CLAUSEN. Le Président félicite et remercie son secrétaire pour la réalisation de ce document et pour l'immense travail accompli durant l'année. L'assemblée l'applaudit chaleureusement.

#### **6. RAPPORTS**

Le fascicule vert, également joint à la convocation à l'AG, contenaient les différents rapports. Ils étaient encore disponibles à l'entrée de la salle. Comme pour le protocole, vous avez eu suffisamment de temps pour les potasser, les épulcher.

##### **6.1 Rapport du président**

**Jean-Maurice DELASOIE**

## **6.2 Rapport de la commission musicale Marc-André BARRAS**

## **6.3 Rapports du service des vétérans Patrice CORDONIER et Hans SEEBERGER**

Le comité vous propose de ne pas lire ces rapports. Chaque rapporteur apportera les compléments jugés utiles. La question est posée à l'assemblée pour le cas où quelqu'un souhaiterait entendre une belle voix ! La lecture n'est pas souhaitée.

### **Le Président**

Durant cette année, votre comité s'est réuni tous les mois. Je tiens à remercier mes collègues du comité et de la commission musicale pour leur engagement. Chaque membre a une tâche définie en plus de celle de collaborer à la bonne marche de l'ACMV. Un merci particulier à Samuel IMHASLY qui s'est très vite intégré au comité.

Nous avons suivis les concours tant au niveau cantonal qu'à l'extérieur de notre canton. Félicitations à tous ces jeunes pour leur participation et pour le travail accompli. Merci aux formateurs de notre belle jeunesse. Comme l'an passé, trois challenges de l'ACMV ont été décernés :

- Pour le Championnat Valaisan de percussions de Brigue.,
- Pour le Championnat valaisan des solistes de cuivre de Sion,
- Pour le Junior Slow Melody Contest de Charrat.

Pour cette saison, les mêmes concours seront soutenus par votre comité.

### Contacts avec nos collègues romands et des autres cantons suisses :

Les présidents suisses se sont réunis une fois, en automne dernier, pour une journée de travail sur notre revue Unisono, son avenir, les attentes des sections. Le comité a réalisé une première synthèse et des propositions seront faites pour la prochaine saison. Une deuxième rencontre a orienté son travail sur la conduite d'une société. Les présidents romands se sont aussi rencontrés à plusieurs reprises afin de trouver des candidats susceptibles d'accéder au comité directeur de l'ASM pour remplacer les deux représentants de la Suisse

latine, Alain PERRETEN et Luca SALA, et d'accomplir les tâches de sponsoring et des médias.

L'assemblée de l'ASM de St-Gall a surtout vu la présentation de la fête fédérale. Nous avons aussi nommé deux membres pour une année : Francine AMSTUTZ et Didier FROIDEVAUX. Le renouvellement total du comité directeur de l'ASM est prévu pour l'Assemblée générale de Soleure en 2012. Francine nous demande de réfléchir à son remplacement.

L'ASM fêtera, en 2012, ses 150 ans. Diverses manifestations sont prévues avec un rendez-vous principal le 1<sup>er</sup> septembre 2012. Un livre avec CD-ROM et un timbre sont prévus pour cette commémoration.

### Prix suisse de la musique

Ce prestigieux prix qui récompense des personnes marquantes du monde de la musique à vent a été attribué à Geo-Pierre MOREN pour son engagement à la cause musicale et son rayonnement national et international dans le monde des Brass Bands. Félicitations à notre membre d'honneur Géo-Pierre et plein succès dans ses activités musicales futures.

### Initiative populaire « jeunesse et musique »

L'initiative a été examinée et soutenue par le Conseil national lors de la session de l'automne passé avec 126 voix contre 57. Le Conseil des Etats a proposé un contre-projet. Pour l'heure nous attendons les résultats de ses discussions et les décisions des nouvelles chambres fédérales. Ensuite, nous aviserons de soutenir financièrement cette initiative si elle devait être soumise au vote populaire. L'ASM propose de verser CHF 100.- par société pour ce soutien. Certaines associations ont déjà versé ce montant. Quant aux grandes associations elles sont, comme nous, dans l'expectative.

## La fête fédérale de St-Gall

29 sociétés se sont rendues à la fête fédérale de St-Gall durant 2 week-ends en juin dernier. Nous félicitons toutes les musiciennes, tous les musiciens et tous les directeurs pour leur engagement et la bonne image des sociétés valaisannes lors de cette magnifique fête. Bravo et merci au comité d'organisation et aux bénévoles qui ont parfaitement géré ce grand rassemblement de plus de 520 sociétés, malgré le premier week-end pluvieux qui a privé certaines sociétés du concours de marche.

**Merci** aussi à la **Loterie Romande** pour son soutien à nos sociétés qui ont fait le déplacement à l'autre extrémité de la Suisse.

Le dernier chapitre de ce petit tour d'horizon est le partenariat. Nous remercions nos fidèles partenaires de la base, soit le **Conseil de la culture de l'Etat du Valais, La Loterie Romande et le Pourcent culturel Migros**.

Notre comité s'est attelé à trouver, l'an passé, de nouveaux partenaires qui rejoindraient le team de base.

Nous ont rejoint **l'assurance Helvetia, Aproz sources minérales SA, la maison Provins Valais, la bière du Boxer SA, la maison de confection M'habit de Sion et notre dernier arrivé CXprint.ch**, maison d'informatique et de bureautique.

Nous vous invitons à soutenir nos partenaires que ce soit par votre société ou à titre individuel.

### **Le président de la commission musicale**

Marc-André BARRAS, pour la commission musicale, nous apporte aussi quelques compléments à son rapport.

Il félicite le Brass Band 13 Etoiles et son chef Géo-Pierre MOREN pour son récent succès à l'International Dutch Open qui s'est déroulé à Kerkrade.

Il adresse les félicitations de l'ACMV aux lauréats des différentes catégories lors du « Concours suisse des solistes et ensembles » qui s'est déroulé le 17.09.2011 à Langenthal, à savoir :

Catégorie saxophone – année 1995-1999

Jonathan, ORSINGER – Edelweiss, Martigny

Catégorie alto – année 1994 et plus âgés

Gabriela HEINZEN – MG Benken, Steg

Catégorie cornet – année 1994-1996

Jérémy COQUOZ – Concordia, Bagnes

Euphonium – année 1993 et plus

Florent BAGNOUD – Ancienne Cécilia,

Chermignon

Le Président remercie Marc-André BARRAS, Patrice CORDONIER et Hans SEEBERGER pour la rédaction de leur texte.

### **6.4 Approbation et décharge**

Avant le vote de ces différents rapports, la discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, le Président demande l'approbation et la décharge aux délégués. Ces trois rapports sont acceptés, à l'unanimité, à main levée.

### **7. LECTURE DES COMPTES 2010/2011**

Le caissier Pierre-Alain ORSINGER précise qu'il présente les comptes pour la 13<sup>ème</sup> et avant-dernière fois !

Comme il est le responsable du beamer pour l'assemblée, il poursuit son travail de présentation.

Le Caissier commente le décompte de la répartition de la subvention de la Loterie Romande et le compte d'exploitation.



Il donne ensuite lecture du bilan qui s'élève à CHF 229'335.81, avec une fortune de CHF 74'975.71 au 30.09.2011

<b>BLANAU 30.09.2011</b>		
<b>BLANZ PER 30.09.2011</b>		
<b>ACTIF</b>	<b>AKTIVEN</b>	
<u>Actifs mobilisés</u>	<u>Umlaufvermögen</u>	
Banque	Bank	215'369.76
Stock fanions		1.00
Bons d'achat	Gutschein	1'500.00
Débiteurs	Debitoren	12'464.05
Actifs transitoires	Transitorische Aktiven	0.00
Matériel informatique	Informatik	1.00
<b>TOTAL ACTIF / AKTIVEN</b>		<b>229'335.81</b>
<b>PASSIF</b>	<b>PASSIVEN</b>	
<u>Capital étranger</u>	<u>Fremdkapital</u>	<b>154'360.10</b>
Créanciers	Kreditoren	32'365.10
Passifs transitoires	Transitorische Passiven	121'995.00
<u>Capital propre</u>	<u>Eigenkapital</u>	<b>74'975.71</b>
Capital au 30.09.2010	Kapital per 30.09.2010	7'666.23
Résultat net 10/011	Netto-Abschluss 10/11	3'670.68
Fonds de réserve	Reservefonds	
* Cours de musique	* Musikkurse	23'638.80
* Cours de direction	* Diregentenkurse	5'000.00
* Fête Cantonale	* Kantonal musifest	25'000.00
* Fête Fédérale	* Eidgenössische MF	5'000.00
* Matériel informatique	* Informatik	5'000.00
<b>TOTAL PASSIF / PASSIVEN</b>		<b>229'335.81</b>

## 7.1 Rapport des vérificateurs

Les comptes de l'exercice écoulé ont été vérifiés le 26.10.2011 à La Souste, par les sociétés vérificatrices L'ILLHORN de La Souste et l'Edelweiss de Lens, respectivement par Dietmar VILLA et Eddy EMERY. Dietmar VILLA donne lecture du rapport de vérification. Il souligne que les comptes 2010/2011 sont conformes aux données ressortant de la comptabilité. Il félicite le caissier pour la présentation très professionnelle des comptes.

Le Président remercie les deux vérificateurs pour leur travail.

La discussion est ouverte sur les comptes 2010/2011. La parole n'est pas demandée.

## 7.2 Approbation et décharge

Les comptes sont acceptés à l'unanimité, à main levée, et la décharge est donnée à notre Caissier ainsi qu'à votre comité. MERCI. Nous vous remercions de votre confiance.

Félicitations à Pierre-Alain ORSINGER pour la maestria avec laquelle il conduit financièrement notre association. L'assemblée l'applaudit chaleureusement.

Le Président, à l'instar de son caissier lors de la lecture des comptes, tient à remercier encore une fois grandement la Loterie Romande pour son appréciable soutien financier. La Loterie Romande a, en plus cette année, favorisé toutes les sociétés qui se rendues à la Fête fédérale de St-Gall.

## 8. FINANCES 2011/2012

### 8.1 Cotisations

Le comité vous propose de maintenir la cotisation actuelle, soit CHF 4.- par musicien, pour l'année 2011/2012.

La discussion est ouverte. Bien entendu, le comité ne s'opposera pas à une proposition d'augmentation si elle est souhaitée par les délégués ! Le Président considère votre silence comme un veto à une augmentation et vous remercie de s'aligner sur la proposition de votre comité, à savoir de maintenir la cotisation à CHF 4.- Notre cotisation, par musicien, reste une des plus basses de Suisse ! Donc les cotisations perçues par l'ACMV, par membre, sont réparties ainsi : ACMV 4.00 / ASM 8.50 / SUISA 6.55.-.

**Le Président nous informe qu'il faut absolument remplir dans les délais, en version informatisée bien sûr, les listes SUISA. C'est le contrat passé entre l'ASM, notre organe faitier, et la SUISA.**

Des frais de CHF 100.-, voire plus, seront perçus par l'ASM en cas de non-respect des délais ! Notre caissier est à votre disposition en cas de perte de login.

Lorsque vous remplissez vos listes, n'oubliez pas les œuvres de nos compositeurs valaisans ainsi que les pièces jouées lors des prestations dans votre village.

### 8.2 Budget

Le budget est présenté par le Caissier.

Celui-ci prévoit des recettes pour CHF 299'800.- et des dépenses pour CHF 295'000.-, ce qui nous donnerait un bénéfice de CHF 4'800.- pour le futur exercice.

<b>BUDGET 2011/2012</b>			
<b>RECETTES</b>		<b>EINNAHMEN</b>	
Amendes		Bussen	3'000.00
Cotisations des membres		Mitgliedbeiträge	116'000.00
Subsides Etat du Valais		Beitrag Staat Wallis	10'000.00
Subsides ASM pour cours		Beiträge SBV für Kurse	18'000.00
Don Loterie Romande			35'000.00
Vente carnets		Verkauf Musikpässe	200.00
Intérêts		Zinsen	100.00
Soutien pour cours			
* Loterie Romande		* Loterie Romande	105'000.00
* Divers partenaires		* Diverse Partner	7'500.00
* MIGROS % culturel		* MIGROS Kultur%	5'000.00
<b>TOTAL RECETTES / EINNAHMEN</b>			<b>299'800.00</b>
<b>DEPENSES</b>		<b>AUSGABEN</b>	
Cotisation ASM +SUISA		Beitrag SBV +SUISA	92'000.00
Contribution Conservatoire C		Konservatorium	3'500.00
Contribution à l'ACVMJ		Beitrag an den WKJM V	1'500.00
Cours de musique		Musikkurse	123'000.00
Médailles et insignes		Auszeichnungen	12'000.00
Comité et représentations		Versammlungen & Vertretungen	20'000.00
Frais de bureau +inform.		Büromaterial +Informatik	10'000.00
Frais de banque		Bankspesen	0.00
Demandes spéciales		Spezialgesuch	13'000.00
Diverses assemblées		Verschiedene Versammlungen	14'000.00
Assurances		Sachversicherung	1'000.00
Frais divers		Verschiedenes	5'000.00
<b>TOTAL DEPENSES / AUSGABEN</b>			<b>295'000.00</b>
<b>BENEFICE / GEWINN</b>			<b>4'800.00</b>

La parole est donnée aux délégués qui ne l'utilisent pas. Cela prouve, une fois de plus, leur totale confiance dans le comité. Merci. Le budget est accepté à l'unanimité, par main levée.

L'Etat du Valais, par son service culturel soutient les activités de notre association, en particulier pour la formation de notre jeunesse. Nous avons le plaisir aujourd'hui d'avoir les deux Vice-présidents du Grand-Conseil parmi nous.

Nous nous réjouissons d'écouter son 1<sup>er</sup> Vice-président, également régional de l'étape, puisqu'il habite Naters. M. Felix RUPPEN vous avez la parole.

*Je vous apporte les meilleures salutations du Parlement valaisan et du Conseil d'Etat. Ici et là, grâce à leurs productions, les sociétés de musique enrichissent de façon impressionnante les manifestations sacrées, profanes et culturelles. La musique à vents apporte à ces manifestations un surplus de dignité et offre un divertissement de première classe.*

*Fidèles au dicton « Apporter de la joie, c'est l'essence même de la musique », fidèles à l'engagement de sauvegarder et promouvoir l'héritage culturel de la musique à vents, vous soutenez la diversité et la qualité de la musique à vents. À cet égard, vous soutenez la formation initiale et continue et, tout particulièrement, la formation de la jeunesse. Dans ce dernier domaine, vous offrez un travail digne d'éloges et méritez ainsi les remerciements des autorités politiques.*

*Les concerts en public sont une chose, une sorte de programme choisi si je puis dire ; l'organisation, l'administration et les innombrables répétitions en sont d'autres, une sorte de programme imposé. De ce travail-là, nous n'en voyons souvent pratiquement rien ; dès lors, les applaudissements que vous recueillez lors de vos concerts en public en sont aussi une reconnaissance. Un autre objectif de votre association est de promouvoir la camaraderie. J'ai d'ailleurs pu observer concrètement ce que signifie la camaraderie lors du festival de district ici à Naters, les musiciennes et musiciens se mêlant les uns aux autres pour parler de leur passion, la musique.*

*Pour finir, je me réjouis de marcher prochainement derrière la société Belalp de Naters en tant que nouveau Président du Grand Conseil du Canton du Valais. Que vive la musique à vents.*

Notre Président remercie M. Felix RUPPEN qui, malgré son agenda très chargé, a voulu nous consacrer sa matinée. Ses encouragements et ses félicitations pour le travail de l'ACMV et de toutes ses sociétés nous vont droit au cœur.

## **9. ADMISSION – DÉMISSION**

Le Président signale que nous avons reçu, hélas, deux démissions. Il s'agit de :

- ALP and BRASS, qui a cessé son activité musicale en juin dernier.
- BOR – Blasorchester Rhonetal, qui a cessé son activité cet automne.

Comme le comité, l'assemblée ne peut qu'accepter à l'unanimité, par main levée, ces deux démissions. Heureusement, nous avons une demande d'admission au sein de notre association. Il s'agit de la Jugendmusik de Brigue. Tous les documents utiles pour l'adhésion sont en nos mains. Nous vous proposons d'accepter cette formation de jeunes au sein de l'ACMV. À l'unanimité, par main levée, la Jugendmusik de Brigue devient la 152<sup>ème</sup> formation de l'ACMV.

Le comité espère que les autres formations similaires rejoindront bientôt nos rangs Ceci résoudra tous les petits problèmes actuels, soit le comptage des années, le soutien de l'ASM et de la Loterie Romande.

## **10. FÊTE CANTONALE 2014**

Suite à nos différents contacts avec des sociétés et des groupes de sociétés du Valais central, votre comité s'est résolu à contacter, par une missive, toutes les sociétés valaisannes en vue de trouver un organisateur pour la Fête cantonale de 2014.

Notre comité a reçu une demande de la part des 3 sociétés de Martigny.

Notre Président demande à M. Jacques VUIGNIER, président de l'Edelweiss, de venir confirmer la candidature de Martigny.

*Après mûre réflexion, les 3 sociétés du coude du Rhône se déclarent prêtes à organiser la fête cantonale 2014. Un comité d'organisation a déjà bien pris forme. La fête se déroulera, selon la disponibilité des locaux et du CERM, **les vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 juin 2014.***

*Pour la bonne réussite de cette rencontre musicale, il est important pour nous organisateurs de compter sur un nombre important de sociétés.*

Jacques VUIGNIER termine en souhaitant à tous une bonne fin d'assemblée et une excellente année musicale.

Le Président se doit de solliciter l'assemblée au cas où il y aurait une candidature de dernière minute !

Comme ce n'est pas le cas, nous vous demandons d'accepter la candidature de Martigny et de le manifester en levant votre carte de vote. À l'unanimité, Martigny nous recevra en juin 2014.

Pour la suite, la procédure sera la suivante. Lors de l'assemblée de 2012, Martigny présentera les grandes lignes de sa fête, soit les salles, halles de fête, animations, etc. Lors de la même assemblée, nous devons nous prononcer sur certains points des règlements de concours. Nous avons reçu dernièrement des propositions de modifications de certains points des règlements.

## **11. ATTRIBUTION DE L'AG DU 27.10.2012**

Normalement, notre assemblée 2012 doit se tenir dans le Valais central. Une société s'est empressée de se mettre à notre disposition.

Le Président passe la parole à Marc-André BARRAS, notre président de la Commission musicale et musicien de l'Ancienne Cécilia de Chermignon.

*Marc-André BARRAS ne nous plonge pas dans un suspense insoutenable. Il ne tergiverse pas pour nous annoncer que la fanfare « Ancienne Cécilia » de Chermignon nous attend avec grand plaisir à la nouvelle salle « Martelles »*

***le samedi 27.10.2012 !***

Merci de nous recevoir à Chermignon l'année prochaine pour nos assises. Le Président prie Marc-André BARRAS de transmettre nos remerciements au comité de sa société.

Avant de passer au point 12 de l'ordre du jour, la parole est offerte à Mme Francine AMSTUTZ, membre de la direction de l'ASM.

*Mme Francine AMSTUTZ nous dit le plaisir qu'elle a toujours eu d'assister à nos débats et à toutes les manifestations que l'ACMV organise. Bien sûr, elle prie l'ACMV, ses sociétés, de bien vouloir honorer la demande de soutien de l'ASM., ceci afin de pouvoir soutenir efficacement l'initiative « Jeunesse et Musique ». Elle félicite toutes les sociétés valaisannes qui se sont rendues à St-Gall. Elle se rend bien compte que pour nous Valaisans la musique c'est une raison de vivre ! Elle rappelle que l'ASM fêtera ses 150 ans en 2012 et plus particulièrement le 01.09.2012 à Aarau. Les cantons seront représentés par une (1) société et par une (1) société de vétérans musiciens. Pepe Lienhard est le compositeur de la pièce de circonstance qui sera offerte à toutes les sociétés suisses. Elle termine en remerciant la commission musicale et le comité de l'ACMV pour tout le travail effectué tout au long des années, sans oublier celui de nos sociétés.*

Le Président remercie Francine AMSTUTZ pour ses aimables paroles et sa présence toujours appréciée en Valais.

## 12. DIVERS

Le Président nous donne encore quelques informations :

- Festival des musiques populaires de Moudon. Informez-vous auprès de notre vice-président romand, Marcel VERNAY, si vous voulez animer cette sympathique fête. Les dates pour 2012 sont les 9 et 10 juin.
- Les 8, 9 et 10 Juin 2012, les 100 ans de l'OMV (Oberwalliser Musikverband).
- N'oubliez pas, avant de partir, de vous munir du calendrier 2012 gracieusement offert par l'ASM.
- Les invités qui n'ont pas encore reçu la carte de banquet sont priés de s'adresser au Président.

Mmes et Mrs les délégués, la discussion dans les divers est ouverte, et les membres du comité sont à votre entière disposition pour d'éventuelles interpellations, questions.

Merci à notre traducteur David NASELLI et aux scrutateurs du jour pour l'excellence de leurs prestations!

Le Président vous invite à partager le verre de l'amitié offert par la municipalité de Naters. Tout en dégustant les excellents produits du terroir nous aurons le privilège d'écouter la société Belalp de Naters, dirigée par Amadé SCHNYDER.

La parole est donnée à Charlotte SALZMAN, présidente de la Société de musique Belalp, pour quelques indications quant à la suite des festivités.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt cette assemblée à 11h25 en vous remerciant de votre aimable participation.

Mesdames, Messieurs les Invités, nous vous remercions d'avoir honoré, par votre présence bien sympathique, notre 134<sup>ème</sup> assemblée générale.

A vous Chères déléguées et Chers délégués, le comité de l'ACMV vous remercie d'avoir représenté votre société à notre rassemblement annuel.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente saison musicale ainsi qu'une agréable journée en notre compagnie.

**Association Cantonale des Musiques Valaisannes**

Le secrétaire : Léo CLAUSEN